



**CAMPUS
FRANCE**
— CONGO —

PROCÉDURE PRÉ-CONSULAIRE

Cette procédure ne concerne que ceux qui ont déjà reçu une acceptation dans une école privée ou dans une école non connectée à Études en France.

Aucun délai supplémentaire ne sera accordé à toutes celles et ceux qui soumettront leur dossier et paieront après le **17 juin 2023**.



ÉTAPE 2

JE SOUMETS MON DOSSIER

Pour cette étape, je ne clique pas sur **“je suis candidat”** mais plutôt sur **“je suis accepté”**.

Si j'ai déjà fait une candidature dans le public, il suffit d'insérer mon attestation d'inscription dans mon compte Pastel.

Pré requis : la cohérence de mon projet est un facteur important pour la suite de ma procédure surtout si j'ai déjà fait une candidature cette année.



ÉTAPE 1

JE CRÉE MON COMPTE SUR ÉTUDES EN FRANCE

Si j'ai déjà fait la candidature, cette étape n'est pas nécessaire, je réutilise le même compte.

Si ce n'est pas le cas, je crée mon compte sur :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>

Je dois obligatoirement avoir un PASSEPORT à la date de soumission. Aucun récépissé ne sera recevable pour cette procédure.



ÉTAPE 3

JE PAIE LES FRAIS DE DOSSIER À LA BANQUE POSTALE

Si j'ai payé les frais après le 1er octobre 2022, je ne paye pas à nouveau.

Si ce n'est pas le cas, je me rends dans n'importe quelle agence de la Banque Postale pour payer mes frais en joignant mon numéro CG avant le 17 juin 2023.

Les frais de dossier s'élèvent à 60.000F (non remboursables) et sont valables dans la limite de deux procédures.



ÉTAPE 4

ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE

Vous pourrez être convoqué ou non en entretien en fonction de votre dossier.

L'entretien pédagogique n'est pas obligatoire pour ce type de procédure.



ÉTAPE 5

JE FAIS MA DEMANDE DE VISA

Une fois que j'ai mon accord préalable, j'attends le message de fin de procédure de la part de Campus France.

Ensuite, je fais ma demande de visa VLS-TS en ligne sur le site officiel des demandes de visa pour la France : <https://france-visas.gouv.fr/> avant de déposer mon dossier au consulat en prenant rendez-vous.



ÉTAPE 6

JE PRÉPARE MON SÉJOUR EN FRANCE

Je consulte la rubrique « Préparer son séjour en France » sur le site internet de Campus France Congo et je participe aux réunions de préparation au départ organisées par Campus France.



BONS RÉFLEXES :

Tout usage de documents NON authentiques entraîne un arrêt de procédure pendant deux ans.

Je consulte mon espace campus France avant de finaliser mon inscription dans une école.

Je ne fais pas un choix par défaut.

Je finalise ma procédure avant le **17 juin 2023**.

Je ne confie pas mon dossier à un tiers ou à une officine, je fais ma procédure moi-même.

J'anticipe ma demande de visa en prenant un rendez-vous consulaire au minimum deux mois avant la date de rentrée.